

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE

Université de la Polynésie française

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 27/02/2024



Au nom du comité d'experts¹ :

Olivier Ballesta, Président

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

¹ Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

² Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'université de la Polynésie française, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle consiste en une analyse et une appréciation du projet élaboré par l'établissement pour l'accréditation des formations pour le prochain contrat quinquennal. Il analyse la capacité de l'établissement à élaborer et à mettre en œuvre son offre de formation dans le cadre de la prochaine accréditation. Il formule à cet effet un avis en vue de l'accréditation pour chaque formation proposée par l'établissement.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle fait suite aux rapports d'évaluation du bilan de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle (bilan du 1^{er} cycle de formation et des formations qui le composent, bilan des formations du 2^e cycle). Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ces derniers, il est centré sur les nouveautés et les évolutions prévues par l'établissement, ainsi que sur les réponses apportées par l'établissement aux recommandations formulées par le comité d'experts dans les rapports d'évaluation du bilan du 1^{er} cycle et des formations du 1^{er} et 2^e cycle.

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'université de la Polynésie française a eu lieu au printemps 2023.

Le comité d'experts était présidé par Monsieur Olivier Ballesta, maître de conférences en géographie physique, humaine, économique et régionale à l'université Bordeaux Montaigne. La vice-présidence du comité a été assurée par Madame Martine Atgé, professeure agrégée en sciences de gestion à l'université de Haute-Alsace.

Ont également participé à cette évaluation :

Mme Sophie Belan, maître de conférences en études anglophones à Nantes Université ;

M. Jean-François Bodart, professeur des universités en biologie cellulaire à l'université de Lille ;

M. Benoît Crespin, maître de conférences en informatique à l'université de Limoges ;

Mme Lila Ferrat, maître de conférences en biologie des populations et écologie à l'université de Corse

Pasquale Paoli ;

Mme Souhir Khemir, maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Haute-Alsace ;

Mme Hélène Pauliat, professeure des universités en droit public à l'université de Limoges ;

M. Franck Plasse, conseiller à l'agglomération Grand Paris Sud ;

M. Sébastien Rouquette, professeur des universités en sciences de l'information et de la communication à

l'université Clermont Auvergne.

M. Laurent Simula, conseiller scientifique, et Mme Myriam Mouvagha, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Présentation

Le projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'université de la Polynésie française (UPF) en demande d'accréditation pour la période 2024-2028 comporte 23 formations : 14 licences, 2 licences professionnelles (LP) et 7 masters. Deux formations de master sont co-accréditées, l'une avec l'université de Franche-Comté, l'autre avec Sorbonne université. L'UPF porte également deux bachelors universitaires de technologie (BUT) en partenariat avec l'université de Bordeaux qui est seule accréditée. Ces formations sont structurées autour de trois départements et couvrent les grands domaines disciplinaires : 8 formations en Droit, économie et gestion, 8 formations en Sciences, technologies et santé, et 7 formations en Arts, lettres et langues et Sciences humaines et sociales.

L'UPF demande trois nouvelles mentions de licence : *Lettres langues* ; *Sciences pour l'ingénieur et Sciences de la transition écologique et sociétale*. La licence *Physique, chimie*, la LP *Métiers de l'informatique, application web* et le parcours *Finance* du master *Management et commerce international* ne sont pas reconduits. On note enfin un changement d'intitulé pour le master *Langues et sociétés* qui devient *Études culturelles*.

Analyse globale

Le projet de l'UPF pour la période 2024-2028 présente une offre de formation diversifiée et étoffée. L'établissement porte également deux projets structurants dans le champ de la formation universitaire, qui le positionnent comme un acteur majeur du territoire polynésien. D'une part, le projet « Archipels connectés », financé dans le cadre du troisième programme des investissements d'avenir (PIA 3), a pour objectif de faciliter l'accès à l'enseignement supérieur des étudiants des cinq archipels grâce au numérique. D'autre part, le projet Nārua, lauréat de l'appel « ExcellencES sous toutes ses formes » du quatrième programme des investissements d'avenir (PIA 4) ambitionne une transformation structurante et ambitieuse de l'offre de formation, avec un déploiement prévu durant huit années à compter de la rentrée 2024. La mise en œuvre de ce dernier devrait apporter des réponses concrètes à plusieurs points d'attention transversaux soulignés lors de l'évaluation du bilan, à travers trois leviers principaux : un accompagnement pédagogique plus personnalisé des étudiants vers la réussite, une aide plus encadrée à l'insertion professionnelle des diplômés et un ancrage, océanien et international, renforcé dans les formations et dans les dispositifs de mobilité entrante et sortante.

Le projet de l'offre de formation ainsi décrit apparaît ambitieux. Le contenu des fiches-projets témoigne de la cohérence globale de ce projet et d'une coordination étroite à l'échelle de l'établissement. Cependant, la reprise d'éléments de langage communs dans la plupart de ces fiches ne permet pas d'évaluer de manière précise l'appropriation par les équipes pédagogiques du projet.

La politique et la caractérisation de l'offre de formation

L'UPF engage une transformation importante du contenu de ses formations du 1^{er} et du 2^e cycle afin de mieux répondre aux besoins spécifiques du territoire polynésien et d'améliorer l'attractivité et la cohérence de celles-ci. Cette dynamique cible prioritairement la réussite académique des étudiants, la transdisciplinarité des enseignements et la professionnalisation, mais elle inclut également la formation tout au long de la vie (FTLV) en réponse aux besoins des cadres publics et privés souhaitant progresser en compétences pour faire face aux évolutions du marché du travail.

Un renforcement du lien avec l'écosystème territorial a été intégré dans toutes les formations. Celui-ci résulte d'une meilleure prise en compte (i) des spécificités liées à la multiinsularité et à l'éloignement, et (ii) des enjeux soulevés par la question du développement durable et des grandes transitions (climatique, écologique, énergétique, numérique et sociétale). Ce renforcement conduit ainsi l'UPF à proposer une nouvelle licence transdisciplinaire *Sciences de la transition écologique et sociétale* avec un parcours *Transitions en milieux multi-insulaires* (STES-TEMMI).

Deux portails sont proposés pour rationaliser l'offre du 1^{er} cycle et lutter contre la perte d'attractivité de certaines formations : l'un entre les licences *Mathématiques* et *Sciences pour l'ingénieur*, l'autre entre les licences *Histoire et Géographie et aménagement*. Dans ce cadre, la mise en œuvre d'une spécialisation progressive à partir de la deuxième année (L2) permettra aux étudiants de personnaliser leur parcours de formation par le choix d'enseignements proposés sous forme de « majeures », de « mineures » et d'options. Cette nouvelle organisation remédie à l'absence d'enseignements d'Histoire en deuxième et troisième (L3) années de la licence *Géographie et aménagement*, identifiée comme un point faible lors de l'évaluation du bilan, car entravant la poursuite d'études en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), parcours *Histoire-géographie*.

Les formations du 1^{er} cycle s'inscrivent dans un continuum avec celles du 2^e cycle. La poursuite d'études des diplômés de licence est assurée par une offre interne de cinq masters : deux en droit (*Droit public* et *Droit privé*), deux en économie et gestion (*Management et commerce international* et *Contrôle - comptabilité - audit*), un en lettres, langues et sciences humaines (*Études culturelles*). Dans le domaine Sciences, technologies, santé, cette offre est complétée par deux masters en co-accreditation : *Biodiversité, écologie, évolution* (avec Sorbonne Université) et *Énergie* (avec l'université de Franche-Comté et l'université de technologie de Belfort-Montbéliard). Par ailleurs, les formations proposées par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de la Polynésie française offrent des opportunités complémentaires de poursuite d'études aux diplômés de licence.

L'UPF développe des partenariats (notamment via Erasmus +) et encourage la mobilité internationale des étudiants, jusqu'alors particulièrement faible, pour traduire l'ouverture ambitieuse de son offre de formation à l'international, des initiatives qui engagent toutefois certaines formations plus que d'autres. La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) indique que des partenariats sont à l'étude avec l'Argentine et le Chili. Les licences *Géographie et aménagement* et *Histoire* proposent de renforcer l'information sur les mobilités sortantes en invitant les étudiants, qui ont bénéficié d'un programme d'échange international, à faire part de leur expérience. En licence *Lettres, langues*, la mise en place d'ateliers de communication, dans le cadre d'une unité d'enseignement (UE), devrait permettre une interaction avec les étudiants des universités du Pacifique.

L'adossé à la recherche, jusqu'alors globalement faible, sera renforcé, dans la plupart des formations du premier et du deuxième cycle, par l'intervention d'enseignants-chercheurs de l'UPF et une participation accrue de chercheurs issus d'établissements de recherche de l'aire pacifique. Le projet Nārua, par ses capacités financières, est considéré par l'établissement comme un levier pour renforcer l'articulation entre formation et recherche, par le biais du consortium Recherche enseignement supérieur innovation pour la Polynésie (RESIPOL) et du projet Nāhiti, visant une structuration des projets de recherche et d'innovation en territoire polynésien. Cette démarche est de nature à répondre à la faiblesse de l'adossé des formations à la recherche, souligné dans le rapport d'évaluation du bilan du 1^{er} cycle. Ces actions seront complétées par des interventions de chercheurs invités dans les enseignements dans la licence *STES-TEMMI*, par la mise en place en licence *Lettres langues* d'une UE « Études culturelles » sous l'égide de l'équipe de recherche Sociétés traditionnelles et contemporaines en Océanie (EASTCO), et la réalisation d'enquêtes de terrain pour enrichir la documentation des langues et cultures polynésiennes en licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER). En revanche, aucune véritable réflexion sur l'adossé à la recherche n'est initiée pour la licence *Administration publique*.

L'UPF engage plusieurs actions transversales pour intensifier les échanges avec les milieux socioprofessionnels, dans l'objectif d'améliorer la réussite des étudiants et de renforcer l'employabilité des diplômés. Le dispositif se traduirait de manière pertinente par l'introduction dès la rentrée universitaire 2024 de 120 heures dédiées, réparties sur les trois années du cursus de toutes les formations du premier cycle. La première année inclurait une préparation à l'insertion professionnelle avec le soutien du Centre d'orientation des stages et de l'insertion professionnelle (COSIP). En deuxième année, des enseignements professionnalisants seraient assurés par des professionnels. En troisième année, les étudiants devraient effectuer un stage professionnalisant d'un mois minimum. Sur ce point, et à titre d'exemples, la licence *Lettres* et le master *Management et commerce international* prévoient d'étendre la durée des stages préexistants. En revanche, pour certaines formations comme la licence *Économie et gestion*, les précisions sur la manière dont cette politique sera mise en œuvre sont lacunaires.

La qualité pédagogique de l'offre de formation

Les approches programme et par compétences sont envisagées comme leviers d'évolution de toutes les licences à l'horizon 2030, mais les modalités pratiques de leur mise en œuvre (structuration des blocs de connaissances et de compétences, évaluation, etc.) et le dispositif d'accompagnement des enseignants dans cette démarche ne sont pas précisés. Le projet d'accréditation fait état d'une volonté de diversifier les pratiques pédagogiques (cours magistraux, travaux dirigés, approche expérimentale, activités de terrain) et de développer les compétences pluridisciplinaires, centrées sur les enjeux de la Polynésie française, et transversales (gestion de projet, entrepreneuriat, recherche et documentation). De nouvelles modalités d'évaluation, davantage réalisées en contrôle continu et adaptées aux spécificités d'apprentissage de chaque formation, seraient définies.

L'UPF mise sur le développement des enseignements hybrides présentiel/distanciel et sur le soutien à l'innovation pédagogique pour diversifier les pratiques enseignantes et améliorer la réussite. À cette fin, l'UPF a investi dans des outils appropriés et entend accompagner les étudiants et les enseignants dans cette démarche. Elle s'est tout d'abord dotée de nouvelles infrastructures qu'elle entend mobiliser : studio d'enregistrement « Rapid Mooc », salles de cours « Hyflex » à destination des Archipels connectés, laboratoire de langues, etc. Par ailleurs, elle prévoit la mise en place de contrats d'enseignement à distance et de formations individuelles et collectives aux outils numériques, via le pôle Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), ce qui devrait permettre d'accompagner de manière opportune les étudiants, les enseignants et les enseignants-chercheurs dans ces évolutions. Des formations projettent de compléter ces dispositifs, à l'image de la licence *Lettres langues* avec la transformation du passeport documentaire numérique en une UE indépendante ou de la licence *Informatique* avec la délivrance, en cours de cursus, de certificats validant des compétences professionnalisantes. En revanche, en licence *LEA*, il n'est constaté aucune évolution significative des modes d'enseignement et de recours aux outils numériques.

Afin d'encourager la mobilité internationale des étudiants, l'établissement mise sur de nouveaux cours de spécialité, dispensés en anglais, dans toutes les formations du 1^{er} cycle. Cette stratégie s'appuiera sur des enseignements de langue anglaise dispensés en présentiel du semestre 2 au semestre 6, ainsi que sur le développement, dans toutes les licences, de l'autoformation écrite et orale, via des plateformes d'autoapprentissage. La disparition des enseignements obligatoires d'anglais en première année (L1) crée toutefois une rupture préjudiciable dans le processus d'apprentissage entre le secondaire et le 1^{er} cycle universitaire, et s'avère quelque peu contradictoire avec la volonté affichée par l'établissement d'ouverture au sein de l'aire pacifique très majoritairement anglophone. Néanmoins, l'initiative d'instaurer des enseignements bilingues français-anglais, relatifs aux grandes transitions, en licence *STES-TEMMI* est très positive. La mise en place d'enseignements en anglais sur des thématiques similaires proposés en option en L1 et L2 et, à titre obligatoire, en L3 pour toutes les formations s'inscrit judicieusement dans la même logique d'ouverture à l'international. En deuxième cycle, le master *Droit privé* intègre dans sa maquette des enseignements en anglais. Le projet *Nārua* devrait faciliter la venue de professeurs invités anglophones qui interviendront dans la formation. En outre, la certification en langue anglaise « *Peoplecert* » sera rendue obligatoire pour tous les étudiants de L3 des licences *LEA*, *Lettres langues* et *STES-TEMMI* ; elle sera optionnelle pour les étudiants des autres formations.

L'offre de formation de l'UPF s'adresse parallèlement à un public de formation continue via 60 formations délivrant soit un diplôme d'université, soit un certificat d'université. Les modalités de financement de la formation professionnelle en Polynésie française justifient la faiblesse du nombre de cursus menant à des diplômes nationaux de licence et de master. La licence *Administration publique*, la LP *Métiers du tourisme et des loisirs*, le master *Management et commerce international*, le master *Droit privé* et le master *Droit public*, s'adressant à un public mixte de formation initiale et formation continue, peuvent assurer une soutenabilité financière. Les nouveaux dispositifs d'enseignement (hybride, distanciel, plateformes d'autoformation en complément des cours du soir) devraient permettre une meilleure accessibilité de ces formations à ce public spécifique. L'université ne pourra toujours pas proposer des formations en alternance, du fait que les dispositifs de financement de l'apprentissage ne sont toujours pas applicables en Polynésie française.

L'attractivité, la performance et la pertinence de l'offre de formation

Si l'UPF annonce s'engager dans un suivi plus rigoureux de l'impact des différents dispositifs relatifs aux enjeux de l'orientation et de la réussite étudiante, elle n'envisage pas un renforcement du dispositif d'information auprès des lycéens dans le but d'améliorer leur orientation, comme recommandé lors de l'évaluation du bilan.

Pour ce faire, l'établissement s'appuiera sur la nouvelle Direction des études et de la réussite étudiante (DERE) et sur l'évolution du COSIP, sans toutefois préciser la nature des changements envisagés. Afin de remédier aux faiblesses constatées dans l'évaluation du bilan, il est essentiel que cette nouvelle organisation permette de mieux recueillir et exploiter les données relatives à l'attractivité et au suivi des formations (nombre de candidats sur les plateformes Parcoursup et MonMaster, nombre d'inscrits en 1^{re} année de licence et de master). Pour leur part, certaines formations projettent d'étoffer le lien avec les équipes enseignantes du secondaire (licence *LLCER*, parcours *Langues polynésiennes*) ou d'organiser des visites ciblées dans les lycées en faisant participer les étudiants (licence *Géographie et aménagement*). Le master *Études culturelles* entend mener une opération de communication auprès des enseignants du secondaire pour leur faire connaître les possibilités de reprise d'études en première année (M1) ou seconde année (M2) de master.

L'UPF renforce son dispositif d'aide à la réussite étudiante et s'engage à produire une analyse régulière de l'évolution des taux de réussite, par niveau, assurée par la DERE. Dans cet objectif, l'UPF annonce la mise en place progressive de contrats de réussite pédagogique en 1^{er} cycle, ce qui pourrait s'avérer être un moyen pertinent pour réduire le taux d'échec en L1, point faible majeur de la politique de formation de l'établissement. Dans un premier temps, ces contrats concerneraient la centaine d'étudiants de L1 bénéficiant du dispositif Passeport pour réussir et s'orienter (PaRéo) et ils seraient ensuite déployés pour tous les étudiants en L1, puis en L2 et L3. Ces contrats devraient contribuer à responsabiliser davantage les étudiants en les accompagnant dans la construction de leur parcours de formation. Ils permettront également de favoriser la qualité du suivi des étudiants, tout en permettant à la DERE d'apprécier leur progression individuelle et collective.

Parallèlement, l'université réfléchit à un renforcement de l'accompagnement à la réussite des bacheliers technologiques et des bacheliers généraux identifiés comme des candidats fragiles sur Parcoursup, en proposant un ou deux rendez-vous avec le chargé d'orientation COSIP et 10 heures de soutien obligatoire. En L2, un accompagnement en orthographe et en grammaire (via 36 heures de préparation et le passage de la certification Voltaire) est programmé.

L'établissement envisage le suivi de la réussite étudiante sur la base de données chiffrées (nombre de réorientations pour chaque formation, taux de passage de L1 en L2, taux de réussite en trois ans et en quatre ans, taux de diplomation). Ce suivi, en effet indispensable, permettra de valider (ou d'invalidier) la pertinence des dispositifs d'aide à la réussite et, le cas échéant, d'envisager de nouvelles mesures d'accompagnement plus adaptées aux profils des étudiants en difficulté.

L'UPF prévoit de tenir compte des contraintes locales afin d'améliorer le suivi de l'insertion professionnelle de ses diplômés. Bien que l'établissement estime que son offre de formation est globalement en adéquation avec la réalité du marché du travail, il n'est pas en mesure d'exploiter les données issues des enquêtes du COSIP en raison de la faiblesse conjuguée des effectifs et des taux de réponse. L'université compte désormais s'appuyer sur la DERE pour adapter les enquêtes d'insertion aux contraintes locales. En complément du dispositif institutionnel, la licence *Histoire* évoque la création d'un groupe de promotion sur les réseaux sociaux.

Le pilotage et l'amélioration continue de l'offre de formation

Grâce au projet Nārva, l'établissement engage une transition vers un modèle de gouvernance de l'amélioration continue des formations sur le long terme (2023-2030). L'établissement est en train de se doter d'outils de pilotage des formations pour évaluer l'impact de la création de la DERE et l'évolution des missions du COSIP. Un système d'information décisionnel (SID), en cours de déploiement, devrait permettre d'apprécier la pertinence des indicateurs financiers des formations, dont la nature et la définition ne sont toutefois pas précisées, et d'assurer, en temps réel, le suivi des cohortes d'étudiants. En matière de politique de ressources humaines, l'établissement n'annonce que des informations globales et la mise en application de dispositifs obligatoires. Il ne fournit en revanche pas de réponse concrète à la recommandation du Hcéres relative au renforcement des équipes pédagogiques en enseignants et enseignants-chercheurs permanents dans certaines formations.

En dépit de la mise en place des conseils de perfectionnement dans toutes les formations, l'évaluation des formations par les étudiants doit être menée de façon plus systématique, pour contribuer au processus complet d'amélioration continue. La mesure de l'efficacité du dispositif pédagogique et la vérification de l'adéquation de la formation aux attentes et/ou besoins des apprenants doivent être menées de façon formelle. Actuellement réalisées en ligne sur la plateforme Espadon (Enseignement supérieur dans le Pacifique et en Asie à distance et ouvert à de nouveaux publics), elles ne donnent que trop peu d'informations exploitables, compte tenu du faible taux de retours. La réflexion initiée devrait être accentuée. Au-delà de la structuration d'une nouvelle enquête sur un support plus adapté, le taux de retour passe par la prise de conscience de l'importance de cette évaluation par les étudiants. En complément, la démarche d'évaluation des enseignements peut être réalisée de façon plus informelle par des échanges réguliers entre les étudiants et les enseignants. En outre, l'établissement doit s'assurer du bon fonctionnement des conseils de perfectionnement et de la prise en compte de leurs réflexions et de leurs préconisations dans une démarche coordonnée d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Une politique de formation qui positionne l'UPF comme un acteur central du développement du territoire polynésien et de son rayonnement au sein de l'aire pacifique.
- Une restructuration des formations du 1^{er} cycle qui intègre une plus grande professionnalisation, les enjeux de la transition dans les espaces insulaires et le développement du multilinguisme.
- Un engagement de l'établissement dans une démarche d'amélioration continue des formations.
- Une accentuation du niveau d'internationalisation des formations, formalisée par des enseignements de spécialité en anglais et des partenariats institutionnalisés avec des universités étrangères.
- Un développement de modalités et de pratiques d'enseignement numériques innovantes, pour capter un public d'étudiants insulaires en formation initiale et répondre aux besoins d'un public de formation continue.

Points faibles

- Une démarche de déclinaison des formations en compétences encore imprécise et une absence de dispositif de sensibilisation et d'accompagnement des enseignants dans cette démarche.
- Un manque de précision sur l'amélioration du dispositif relatif à l'évaluation des formations par les étudiants.
- Un manque de visibilité sur l'insertion professionnelle des diplômés à l'échelle de l'établissement.

Recommandations

- Déployer un dispositif de sensibilisation et d'accompagnement des enseignants à l'approche par compétences.
- Préciser la démarche organisationnelle d'évaluation des formations afin de mesurer la qualité et l'efficacité des cursus en place et de disposer de pistes d'amélioration ultérieures.
- Recueillir et exploiter des données fiables sur le suivi de cohortes et l'insertion professionnelle des diplômés en mettant en place un dispositif coordonné entre les services centraux (COSIP/DERE) et les formations.

Avis d'accréditation des formations

Formations du 1^{er} cycle

Domaine rattachement Hcéres	Domaine(s) accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement(s) co-accrédité(s)	Avis d'accréditation
ALL	ALL	L	Langues étrangères appliquées		Favorable avec recommandation : - Veiller à améliorer l'attractivité de la formation en renforçant l'information à destination des lycéens.
ALL	ALL	L	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales		Favorable
ALL	ALL	L	Lettres		Favorable avec recommandation : - Veiller à améliorer la réussite des étudiants en mettant en œuvre de façon concrète des dispositifs de type « tutorat ».
ALL	ALL	L	Lettres langues		<i>Création</i> Défavorable - Manque de cohérence avec la licence <i>Langues, littérature et civilisations étrangères et régionales</i> ; - Manque de cohérence entre l'intitulé et le contenu de la formation en raison d'une absence d'enseignements du domaine des lettres.
DEG	DEG	L	Administration publique		Réservé - Faiblesse de l'adossement à la recherche (part des enseignements consacrés à l'apprentissage par la recherche et proportion des enseignements assurés par des enseignants-chercheurs).
DEG	DEG	L	Droit		Favorable
DEG	DEG	L	Économie et gestion		Favorable
DEG	DEG	LP	Métiers du tourisme et des loisirs		Favorable avec recommandations : - Veiller à la cohérence dans la différenciation des deux parcours, notamment au niveau des enseignements ; - Veiller à poursuivre la réflexion sur l'adaptation de la formation aux nouveaux débouchés.

SHS	SHS	L	Géographie et aménagement		Favorable
SHS	SHS	L	Histoire		Favorable
STS	STS	L	Informatique		Favorable
STS	STS	L	Mathématiques		Favorable
STS	STS	L	Sciences de la vie		Favorable
STS	STS	L	Sciences de la transition écologique et sociétale		Création Favorable
STS	STS	L	Sciences pour l'ingénieur		Création Favorable
STS	STS	LP	Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable		Favorable

Formations du 2^e cycle

Domaine rattachement Hcéres	Domaine(s) accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement(s) co-accrédité(s)	Avis d'accréditation
ALL	SHS	M	Études culturelles		Création Favorable avec recommandation : - Renforcer la professionnalisation à travers la systématisation des stages crédités pour les étudiants non-salariés et veiller à l'adéquation du cursus avec les débouchés professionnels.
DEG	DEG	M	Droit privé		Favorable avec recommandation : - Prêter une attention particulière au suivi des cohortes d'étudiants et à leur insertion professionnelle.
DEG	DEG	M	Droit public		Favorable avec recommandation : - Prêter une attention particulière au suivi des cohortes d'étudiants et à leur insertion professionnelle.

DEG	DEG	M	Management et commerce international		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Accentuer la professionnalisation avec une intervention accrue de professionnels dans les enseignements ; - Prêter une attention particulière au taux de réussite des étudiants, à travers un meilleur accompagnement.
DEG	DEG	M	Contrôle - comptabilité - audit		Favorable
STS	STS	M	Biodiversité, écologie, évolution	Sorbonne Université	Mention à évaluer et soumettre à l'accréditation en vague D (dans le cadre de l'offre de formation de Sorbonne Université)
STS	STS	M	Énergie	Université de Franche-Comté, Université de technologie de Belfort Montbéliard	Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à mettre en œuvre des actions nécessaires à l'effectivité de la co-accréditation avec l'université de la Polynésie française.

Observations de l'établissement

Punaauia, le 5 juillet 2023

Présidence de l'UPF
Affaire suivie par :
Stéphanie AKROUCHI
Assistante de la Présidence
Tél. : 40.80.38.39
Mail : secretariat-president@upf.pf

Monsieur le Président du
Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche
et de l'Enseignement Supérieur
2 Rue Albert Einstein
75013 Paris
FRANCE

Réf. : PC/SA/N°23/ **0303**

Objet : Observations sur le rapport provisoire d'évaluation du projet de l'offre de formation de 1^{er} et du 2^{ème} cycles de l'Université de la Polynésie française

Monsieur le Président,

Avant tout, l'établissement tient à remercier l'ensemble des experts pour leur implication dans cette évaluation et la pertinence de leurs remarques.

Je vous prie de trouver ci-après quelques commentaires et compléments d'information de la part de l'équipe de direction pour ce qui concerne l'analyse globale de l'offre de formation de 1^{er} et de 2^{ème} cycles de l'Université de la Polynésie française.

Concernant les recommandations :

1. Afin de **déployer un dispositif de sensibilisation et d'accompagnement des enseignants à l'approche par compétences**, nous mettrons en place :
 - Une réflexion sur l'affichage des blocs de compétences issues du RNCP, dans les maquettes pour plus de visibilité et de lisibilité,
 - Un séminaire pédagogique et des ateliers en présentiel sur l'approche par compétences avec des experts du sujet,
 - Des présentations des e-portfolio Karuta et Mahara pour sensibiliser les enseignants à cette valeur ajoutée,
 - La présentation de quelques NCU avec retours d'expérience.
2. Pour **préciser la démarche organisationnelle d'évaluation des formations afin de mesurer la qualité et l'efficacité des cursus en place et de disposer de pistes d'amélioration ultérieures**, nous prévoyons :
 - De sensibiliser les élus étudiants au sein des conseils sur l'intérêt d'être acteurs et non spectateurs de l'évaluation et de l'évolution de leur parcours de formation,
 - De recourir à l'outil d'enquête « Lime Survey » pour faciliter la diffusion de ces "évaluations" et le traitement d'une enquête annuelle préalable aux conseils de perfectionnement : avec 3 volets : enquête unique sur la vie de campus, évaluation de la formation (année en cours et retour sur le cycle), évaluation des enseignements au niveau des unités d'enseignement en évitant d'évaluer l'enseignant,
 - D'enrichir les enquêtes d'insertion professionnelle avec un retour sur l'adéquation entre la formation (contenus, formats, modalités d'évaluation) et la réalité du monde professionnel,

- De renforcer les liens avec le monde socio-économique (intervention de professionnels, présence de professionnels aux conseils de perfectionnement, prise en compte des besoins du territoire) et retour des employeurs sur les diplômés engagés, en mettant l'accent sur les compétences identifiées et attendues,
 - D'inviter des anciens étudiants aux conseils de perfectionnement,
 - De cultiver le lien avec le monde professionnel grâce à davantage de professionnalisation intégrée dans nos maquettes à partir de 2024.
3. De façon à **recueillir et exploiter des données fiables sur le suivi de cohortes et l'insertion professionnelle des diplômés**, plusieurs pistes sont envisagées dans le cadre d'un **dispositif coordonné entre les services centraux (COSIP/DERE) et les formations** :
- Collaboration avec l'Institut de la statistique,
 - Déploiement d'un réseau d'*alumni*, via Facebook et LinkedIn dans le contexte polynésien sans pour autant "multiplier les réseaux"
 - Recrutement en cours d'un service civique dont la mission sera d'automatiser la cartographie des besoins de formations du territoire, et de faire le lien avec nos diplômés recrutés,
 - Centralisation de ces enquêtes au sein du pôle Réussite et Vie Etudiante de la DERE et organisation des restitutions aux REP.

Concernant l'avis défavorable à la création de la licence « Lettres et langues » parcours Anglais :

Etant donné le manque de cohérence entre l'intitulé et le contenu de la formation en raison d'une absence d'enseignements du domaine des lettres et l'avis défavorable du HCERES, le choix a été fait de garder le parcours Anglais de la licence LLCER.

Nous proposons donc une mention de licence LLCER avec :

- Un parcours Anglais
- Un parcours Langues Polynésiennes
- Un parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE) adossé à la licence LLCER-Langues Polynésiennes

Concernant l'avis réservé au sujet de la licence d'administration publique (LAP) :

1. S'agissant de **l'adossement à la recherche**, les enseignants chercheurs qui interviennent en LAP sont membres du laboratoire Gouvernance et Développement Insulaire (GDI). Les journées d'études et symposiums, ainsi que les ouvrages scientifiques produits par ce laboratoire portent sur des thèmes qui sont au programme de la LAP. Ainsi, en 2022-2023, les travaux organisés sur le "législateur polynésien", sur le "fait nucléaire", etc., sont en cohérence avec les attendus de la LAP. Il appartient à l'équipe pédagogique de mobiliser davantage les étudiants dans le cadre de ces travaux. La création dans la nouvelle maquette d'une UE "mémoire de recherche » devrait contribuer à une meilleure inclusion des étudiants dans les actions de recherche.
2. S'agissant de **l'implication des enseignants-chercheurs**, on comptera dans la nouvelle maquette qui intègre deux nouveaux cours, pas moins de huit enseignants chercheurs sur quinze intervenants, impliquant un effort important sur le plan financier (les heures payées aux enseignants chercheurs titulaires étant indexées, ce qui n'est pas le cas des vacataires).

3- Pour ce qui concerne **l'insertion professionnelle**, la LAP est proposée en formation continue (avec des cours en soirée et le samedi) avec mobilisation de la VEEPAP (mais aussi une préparation à l'accès à la LAP proposée par la Formation continue) et des compétences méthodologiques (assurées par des praticiens) pour permettre à des étudiants salariés ou en reprise d'études de préparer des concours (externes ou internes) et de satisfaire aux besoins du pays.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Le Président,



Pr. Patrick CAPOLSINI

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

